

Les entreprises françaises ne maîtrisent pas encore les aides publiques

Les aides publiques aux entreprises innovantes sont nombreuses mais parfois complexes. En conséquence, les principaux intéressés hésitent souvent à y faire appel. Afin d'approfondir ce sujet, Sogedev et le comité Richelieu, au sein de l'Observatoire des startups, ont interrogé plus de 330 startups, ETI et PME.

Temps de lecture : minute

23 novembre 2022

Leur objectif ? Comprendre leur perception et leur utilisation de ces dispositifs. Maddyness a pu consulter leur étude en exclusivité et vous détaille ce qu'il faut en retenir.

Des dispositifs pertinents mais manquant de lisibilité

L'Observatoire des startups, PME et ETI vient de publier son rapport 2022 sur les tendances et les relations des entreprises avec les dispositifs d'aides publiques. Cette initiative provient de la collaboration entre le Comité Richelieu (association professionnelle qui vise à fédérer les PME françaises d'Innovation et de Croissance pour un impact dans les discussions économiques) et Sogedev, société spécialisée dans la recherche de financement.

" L'objectif est clair et simple: nous avons voulu faire l'écho de la manière dont les entreprises innovantes françaises (startups, PME et ETI) vivent et perçoivent actuellement les dispositifs publics en faveur de l'innovation "

affirme Charles Edouard de Cazalet, Directeur Associé de Sogedev, filiale d'Epsa. *" L'intérêt de l'Observatoire, qui s'inscrit dans le temps, est de comparer cette perception. Il doit également permettre de mettre à disposition des pouvoirs publics les pistes d'évolution ou d'amélioration souhaitées par les bénéficiaires de ces dispositifs, bien souvent afin d'en optimiser l'efficacité "*.

L'étude analyse la vision des entreprises de nombreux dispositifs publics, ainsi que leur utilisation. Ainsi, le label French Tech voit son efficacité soulignée, et sa renommée augmentée : le nombre de répondants qui ne connaissent pas la French Tech diminue au cours du temps, et se stabilise : 52% en 2014, 20% en 2020, 14% en 2021 et à peine à 13,5% en 2022. 34 % des répondants font partie d'un système labellisé Frenchtech. La vision de l'efficacité du label sur l'activité des entreprises est particulièrement ressentie pour le territoire national (84% vs 78% en 2021 et 66% en 2020). Par contre, la position des entreprises sur l'impact de ce label sur l'international est à améliorer (14% vs 18% en 2021 et 27% en 2020).

" Aujourd'hui, la French Tech est avant tout perçue comme un outil de dynamisation de communauté dans les territoires " précise Jean Delalandre, délégué général du Comité Richelieu. " Elle est moins considérée comme un accélérateur du développement à l'international ; ce qui fut davantage le cas au cours des dernières années ".

Les aides Bpifrance sont, quant à elles, bien connues. Elles subissent néanmoins un léger recul. En effet, 58% des entreprises questionnées ont déjà utilisé les services de Bpifrance (vs 68% en 2021) et 33% les connaissent sans les utiliser. Seuls 10 % des répondants ne connaissent pas Bpifrance.

Le frein principal à l'utilisation des dispositifs reste souvent la difficulté à identifier un dispositif adapté au projet des entrepreneurs. Cette difficulté

d'identification peut provenir de la méconnaissance d'un dispositif, ou tout l'ignorance de son existence.

Certains statuts, comme celui de Jeune Entreprise Innovante, ne souffrent pas de ce problème et sont très appréciés. Ainsi, 36% des répondants connaissent et sont bénéficiaires du statut, tandis que seulement 20% ne le connaissent pas. Parmi ces bénéficiaires, 72% estiment qu'il a un impact significatif sur leur activité. Même si ce chiffre est en baisse depuis l'année dernière (81% en 2021), l'étude confirme l'efficacité de ce dispositif. Elle souligne néanmoins la nécessité d'une meilleure communication à son sujet.

" 2022 est marquée par un soubresaut de recul et de relative dégradation dans un univers d'entreprises qui continuent, dans les grandes lignes, à investir, donc croire dans l'avenir, et à manifester un attachement aux dispositifs publics en faveur de l'innovation " affirme Charles Edouard de Cazalet, Directeur Associé de Sogedev, filiale d'Epsa. " Ainsi, le statut de Jeune Entreprise Innovante demeure très populaire et reste considéré comme le plus positivement impactant sur le développement des entreprises concernées. "

Améliorer la communication sur les dispositifs et les simplifier : une nécessité

L'étude de l'Observatoire est formelle : certains dispositifs ne trouvent pas grâce aux yeux des entreprises. C'est le cas par exemple d'Horizon Europe, qui est le programme européen pour la recherche et l'innovation. Si, en 2020, 69% des répondants jugeaient le programme utile ou très utile, ce nombre ne cesse de diminuer : en 2021, ils étaient 54%, contre 41% en 2022. Enfin, seulement 35% des répondants envisagent d'y avoir recours.

Ce programme souffre ainsi d'un déficit structurel d'image. " Par

"provocation", j'aime comparer Horizon Europe et la French Tech " explique Jean Delalandre, délégué général du Comité Richelieu. " Le premier correspond à des sommes financières considérables, le second, en marge des programmes spécifiques, à une action principalement dédiée à la dynamisation d'un écosystème. Le premier est à la fois distant et relativement complexe pour les entreprises tandis que le second est ancré dans les territoires tout en restant assez simple. Le premier est majoritairement impopulaire, le second majoritairement populaire. Conclusion simpliste assumée : il faut non seulement mettre de l'argent sur la table mais le faire plus simplement et en plus grande proximité avec les écosystèmes des territoires ".

Les dispositifs en faveur de l'achat public innovant, qui concernent les achats réalisés par des administrations, peinent également à devenir de véritables outils favorisés par les entreprises. En effet, plus de 3 entreprises interrogées sur 4 ne connaissent pas ces dispositifs. 97% déclarent ne pas en avoir bénéficié. Si la situation semble s'améliorer pour les achats sans mise en concurrence (dispositif mis en place en 2018 pour éviter les lourdeurs administratives dans le cadre d'achat ne dépassant pas 100 000 euros), seuls 6,7% des répondants en ont bénéficié, contre 4,8% en 2021.

Il ressort donc de cette étude que certains dispositifs, et la communication qui les accompagne, gagneraient à être perfectionnés par les services publics. Les axes d'amélioration diffèrent énormément selon les aides proposées. *" Il suffirait de mieux communiquer sur les dispositifs insuffisamment connus mais appréciés par les entreprises y ayant recours, comme la CIFRE ou la médiation des entreprises " précise Charles Edouard de Cazalet, Directeur Associé de Sogedev. " Pour les dispositifs d'achats publics innovants, il s'agit plutôt d'entraîner un réel bouleversement culturel chez les acheteurs publics. Parfois, simplifier et s'inscrire dans un cadre de confiance et d'efficacité pourrait suffire, comme pour les contrôles fiscaux sur le Crédit Impôt Recherche ".*

En attendant ces améliorations tant demandées, les startups, ETI et PME ont donc tout intérêt à analyser les conditions d'applications de ces aides, pour éviter de se perdre dans leurs méandres. " *Prendre le temps de s'intéresser aux dispositifs et à l'observatoire qui les liste car ce sont des vrais facteurs d'accélération et de partage de risque d'un projet innovant !* " conclut Charles Edouard de Cazalet. " *S'entourer de bons conseils en échangeant au sein de l'écosystème et avec des experts est devenu essentiel* ".



À lire aussi

3 conseils pour maximiser l'impact et l'effet de son financement

Article écrit par Guillaume Cossu